

**101 SAINT BRIEUC
SCCV au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue du Bosphore
35200 RENNES
841 066 509 RCS RENNES**

désignée ci-après la « **Société** »

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 27 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 octobre,
A 10 heures,

Les associés de la Société 101 SAINT BRIEUC, société civile de construction vente au capital de 1 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien SAVEY, représentant des sociétés GROUPE BATISSEURS D'AVENIR et BATI ARMOR, cogérantes.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chacun des associés et gérants en entrant en séance.

Le Président constate que sont présentes :

La SAS BFI,

Représentée par Monsieur Damien SAVEY, directeur général
Titulaire de 50 parts 50 parts

La SASU SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES,

Représentée par Monsieur Jérôme LAGARDE, directeur général
Titulaire de 50 parts 50 parts

100 parts

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée, elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Le rapport du gérant
- Le texte des résolutions présentées.

Il précise que tous ces documents ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par la loi.

L'Assemblée Générale, sur sa demande, lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1. Transformation de la société en société en nom collectif
2. Adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
4. Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et après avoir constaté que les conditions légales étaient réunies, décide de transformer la Société en Société en Nom Collectif à compter de ce jour.

Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

La durée de la Société et son siège social ne sont pas modifiés.

Son capital reste fixé à la somme de 1 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision de transformation de la Société en Société en Nom Collectif adoptée sous la résolution précédente, l'Assemblée Générale adopte article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts de la Société sous sa nouvelle forme.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant à l'effet de dresser le procès-verbal constatant la réalisation définitive de la transformation intervenue lorsqu'elle sera notifiée à la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et les associés

Sté BFI
Monsieur Damien SAVEY

DocuSigned by:

Damien SAVEY

B8B5C0EBCDB7464...

Sté BATI ARMOR
Monsieur Damien SAVEY

DocuSigned by:

Damien SAVEY

B8B5C0EBCDB7464...

Sté GROUPE BATISSEURS D'AVENIR
Monsieur Damien SAVEY

DocuSigned by:

Damien SAVEY

B8B5C0EBCDB7464...

Sté SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES
Monsieur Jérôme LAGARDE

DocuSigned by:

Jérôme LAGARDE

802A4145CF654E9...

101 SAINT BRIEUC
SCCV au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue du Bosphore
35200 RENNES
841 066 509 RCS RENNES

FEUILLE DE PRESENCE DE
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 27 octobre 2025

N°	Nom	Nombre de parts	Nombre de voix	Signature
1	SAS BFI M. Damien SAVEY	50	50	<p>DocuSigned by: Damien SAVEY <small>B8B5C0EBCDB7464...</small></p>
2	SASU SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES M. Jérôme LAGARDE	50	50	<p>DocuSigned by:  <small>802A4145CF654E9...</small></p>

N°	Nom		Signature
1	SASU SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES M. Jérôme LAGARDE	Cogérant	<p>DocuSigned by:  <small>802A4145CF654E9...</small></p>
2	SAS GROUPE BATISSEURS D'AVENIR M. Damien SAVEY	Cogérant	<p>DocuSigned by: Damien SAVEY <small>B8B5C0EBCDB7464...</small></p>
3	SAS BATI ARMOR M. Damien SAVEY	Cogérant	<p>DocuSigned by: Damien SAVEY <small>B8B5C0EBCDB7464...</small></p>

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 2 associés présents possédant ensemble 100 parts ; et 3 cogérants présents représentant la totalité de la gérance.

Le président
Monsieur Damien SAVEY

DocuSigned by:
Damien SAVEY
B8B5C0EBCDB7464...